

**Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat**  
**Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales**  
**et de la culture (DSSC)**

**Conférence de presse de l'OCVS à Sierre :  
certification de la centrale 144 par  
l'interassociation de sauvetage**

Mardi 9 janvier 2018, OCVS, Sierre

---

Monsieur le Président de l'OCVS [Fritz Anthamatten],

Monsieur le Directeur de l'OCVS [Jean-Marc Bellagamba],

Monsieur le chef de domaine de l'interassociation de sauvetage [Olivier Nyen Huis],

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Cheffe du Département de la santé, je suis honorée de me retrouver parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette conférence de presse liée à la certification de la centrale 144.

La surveillance de la qualité du système de santé fait partie, tout comme la planification et le financement, des trois missions essentielles de l'Etat.

Elle se réalise à des niveaux très divers de l'activité sanitaire :

- autorisation d'exploiter ou de pratiquer,
- planification des soins,
- suivi des indicateurs de qualité,
- traitement des plaintes,
- mais aussi élaboration d'ordonnances et de directives.

La législation sanitaire valaisanne pose d'ailleurs de nombreuses exigences aux institutions sanitaires quant à la qualité des soins.

A ce sujet, il faut souligner que l'OCVS est un acteur vital dans les chaînes des soins de notre carte sanitaire. En effet, les secours sanitaires constituent la première ligne de la chaîne des soins.

La santé, parfois même la vie des gens qu'ils prennent en charge, dépend en premier lieu de la qualité de leur intervention.

Les secours sanitaires reposent sur un grand nombre d'intervenants : ambulances, SMUR (services médicalisés d'urgence et de réanimation), hélicoptères, médecins d'urgence de proximité, first responders, colonnes de secours, etc.

Aujourd'hui, je profite donc de cette occasion pour leur adresser mes remerciements les plus sincères pour leur travail d'excellence au service de notre population.

D'ailleurs, ces deux dernières semaines de vacances nous ont encore une fois démontré le rôle essentiel de l'ensemble des secours sanitaires.

La très célèbre Marie Curie, notamment prix Nobel de physique et de chimie, disait « *On ne fait jamais attention à ce qui a été fait. On ne voit que ce qui reste à faire* ».

Et bien, Mesdames et Messieurs, soyons fiers de ce qui été réalisé jusqu'à ce jour, car beaucoup nous envient cette prise en charge au service de notre population et des touristes visitant notre canton.

J'aimerais également rappeler que le Valais dispose depuis 1996 d'une loi spécifique consacrée à la coordination des divers intervenants.

Cette législation confie au Conseil d'Etat la tâche de définir la politique cantonale en matière de secours et d'exercer la haute surveillance sur l'organisation des secours dans le canton.

Depuis 1996, ce mandat a été confié à l'OCVS afin de coordonner l'organisation des secours dans le canton et de gérer la centrale 144.

Cette coordination porte sur l'ensemble des moyens : la centrale 144 de l'OCVS gère non seulement les interventions terrestres, mais également les interventions hélicoptérées.

A noter que l'OCVS était une association regroupant l'ensemble des partenaires du domaine des secours sanitaires.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à une modification de la loi sur l'organisation des secours sanitaires, l'OCVS est devenue un établissement de droit public autonome.

Ce nouveau statut renforce l'OCVS dans son rôle d'organisation et de coordination des secours sur l'ensemble du territoire cantonal valaisan et tous les partenaires sont désormais réunis au sein d'une nouvelle association spécifique représentée au conseil d'administration de l'OCVS.

Ce dispositif est adapté régulièrement afin de répondre au mieux aux besoins.

J'aimerais adresser mes sincères remerciements à l'OCVS et à la centrale 144 pour leur engagement quotidien en faveur de la population valaisanne et de nos hôtes touristiques, à l'ensemble des partenaires des secours valaisans, ainsi qu'à l'IAS qui accompagne les centrales 144 et les entreprises de secours dans leurs démarches qualité.

Tous mes vœux vous accompagnent également pour cette nouvelle année ainsi que pour l'avenir !